

## De l'ironie

### À propos du texte de Montesquieu "De l'esclavage des nègres" (De l'Esprit des Loix, Livre XV, Chapitre 5)

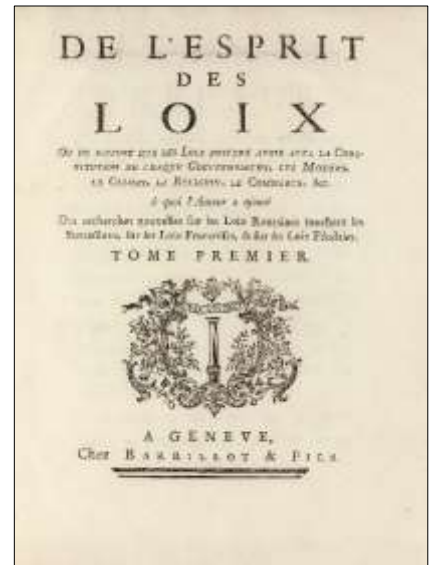
par Jean-Pierre Paulhac\*

Notre époque actuelle, si riche en innovations, en trouvailles technologiques, éprouve un peu de mal avec certaines tournures de pensées subtiles, comme la fabuleuse ironie, arme favorite de nos plus grands écrivains du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Ainsi le célèbre texte de Montesquieu "De l'esclavage des nègres" issu de *L'Esprit des Loix*, monument de philosophie du droit paru en 1748, connaît de grandes difficultés à être compris de notre époque. Je vous renvoie à quelques analyses désolantes que l'on peut trouver sur le Net. Notamment sous la plume d'Odile Tobner, agrégée de lettres, veuve du grand écrivain camerounais, Mongo Béti.

Pardonnez-moi de vous infliger une petite explication de texte, mais il me semble que chaque ligne de ce morceau de bravoure ne peut résister à l'analyse d'un lecteur avisé, acceptant de comprendre les idées énoncées dans la réalité de leur contexte.

Ci-contre : page de titre du tome premier de l'édition originale de 1748



Ci-dessous : le Chapitre 5 du Livre XV de cette même édition originale

(Source : exemplaire de la Bibliothèque d'Oxford numérisé par GoogleBooks et disponible sur internet)

DES LOIX. 389

qui rendoit esclaves les Nègres de ses colonies : mais quand on lui eut bien mis dans l'esprit que c'étoit la voye la plus sure pour les convertir, il y consentit.

LIVRE  
QUINZIÈME.  
Chap. V.

#### CHAPITRE V.

##### *De l'esclavage des Nègres.*

**S**i j'avois à soutenir le Droit que nous avons eu de rendre les Nègres esclaves, voici ce que je dirois :

Les peuples d'Europe ayant exterminé ceux de l'Amérique, ils ont dû mettre en esclavage ceux de l'Afrique, pour s'en servir à défricher tant de terres.

Le sucre feroit trop cher si l'on ne faisoit travailler la plante qui le produit par des esclaves.

Ceux dont il s'agit sont noirs depuis les pieds jusqu'à la tête, & ils ont le nés si écrasé qu'il est presque impossible de les plaindre.

On ne peut se mettre dans l'esprit que Dieu, qui est un Etre sage, ait mis une ame, surtout un ame bonne, dans un corps tout noir.

Il est si naturel de penser que c'est la couleur qui constitue l'essence de l'humanité, que les peuples d'Asie qui font des Eunuques, privent toujours les Noirs du rapport qu'ils ont avec nous d'une façon plus marquée.

On peut juger de la couleur de la peau par celle des cheveux, qui chez les Egyptiens, les meilleurs

C c c 3      Philoso-

390      DE L'ESPRIT

Philosophes du monde, étoit d'une si grande conséquence, qu'ils faisoit mourir tous les hommes roux qui leur tomboient entre les mains.

Une preuve que les Nègres n'ont pas le sens commun, c'est qu'ils font plus de cas d'un collier de verre, que de l'or qui chez des Nations policées est d'une si grande conséquence.

Il est impossible que nous supposions que ces gens-là soient des hommes, parce que si nous les supposions des hommes, on commenceroit à croire que nous ne sommes pas nous-mêmes Chrétiens.

De petits esprits exagèrent trop l'injustice que l'on fait aux Africains. Car si elle étoit telle qu'ils le disent, ne feroit-il pas venu dans la tête des Princes d'Europe, qui font entr'eux tant de conventions inutiles, d'en faire une générale en faveur de la Miséricorde & de la Pitié?

#### CHAPITRE VI.

##### *Véritable origine du Droit de l'esclavage.*

**I**L est tems de chercher la vraie origine du Droit de l'esclavage. Il doit être fondé sur la nature des choses : voyons s'il y a des cas où il en dérive.

Dans tout Gouvernement Despotique on a une grande facilité à se vendre ; l'esclavage politique y anéantit en quelque façon la liberté civile.

Mr.

\* paulhac.jean-pierre@wanadoo.fr

« Si j'avais à soutenir le droit que nous avons eu de rendre les nègres esclaves, voici ce que je dirais : »

Le premier mot définit d'emblée la tonalité globale, hypothétique, puisqu'il s'agit d'un conditionnel dont tout le texte découle. Émettre une hypothèse signifie que l'on n'adhère pas forcément à ce que l'on va décrire, que le propos qui suit est soumis à caution. Cela d'autant plus que le mot central de la proposition initiale est le « droit », thème central de l'ouvrage *L'Esprit des Lois*. En somme le « juriste » se place devant la possibilité qu'il y aurait, éventuellement, de considérer qu'il existe un droit de l'esclavage. Mais en exprimant cela le locuteur se situe de lui-même en dehors de ceux qui le pensent puisqu'il ne l'admet pas comme certitude mais comme hypothèse. Par conséquent, le juriste Montesquieu veut seulement examiner une liste de justifications de l'esclavage, auxquelles il n'adhère nullement, en restant totalement observateur de ce propos.

Or, l'analyse de chacune des propositions qui suivent va nous montrer, l'une après l'autre, que ce « droit » n'est en aucun cas défendable. La démonstration, non écrite, mais latente et livrée à l'intelligence du lecteur, est de prouver, par l'absurde, que l'esclavage ne peut être défendable et qu'il ne relève d'aucun droit.

« Les peuples d'Europe ayant exterminé ceux de l'Amérique, ils ont dû mettre en esclavage ceux de l'Afrique, pour s'en servir à défricher tant de terres. »

Le premier « argument » est celui de la conquête, purement impérialiste, pour employer un terme moderne, de nouveaux territoires, en Amérique, et de leur nécessaire exploitation agricole. Le fait est historique et avéré. Mais deux indices ne nous permettent pas de suivre le propos tel qu'il est libellé. D'abord, « Ayant exterminé » explique que la possession de nouvelles terres s'est accompagnée du massacre délibéré des populations. Ensuite, l'autre élément détonnant est le verbe devoir : « ils ont dû ». Évidemment, rien n'oblige à l'esclavage pour cultiver les terres, même si nous sommes encore sous l'ancien régime et donc le servage en France. Un esprit sensé ne peut donc souscrire à l'obligation de l'esclavage, conséquence du génocide des populations autochtones. Un premier crime justifiant un second crime.

« Le sucre serait trop cher, si l'on ne faisait travailler la plante qui le produit par des esclaves. »

C'est peut-être l'argument le plus difficile pour nous, hommes du vingtième-et-unième siècle, dont l'addiction au sucre est bien connue. Seulement, en 1748 qui consomme le produit de la canne ? Certainement pas les gens de basse extraction. C'est une trouvaille récente qui agrémente la table de la noblesse et de la bourgeoisie. Il s'agit donc, à cette époque, encore d'un aliment de luxe. À partir de là, puisque nous parlons d'une population pour laquelle l'argent n'a pas grande valeur, car il abonde jusqu'à l'excès, quel est le réel problème du prix du sucre ? Celui-ci devient alors totalement dérisoire au regard de sa fabrication née de l'asservissement d'autrui. C'est donc cet odieux décalage entre le produit fini, rare et cher, et la nature du servage qui « le produit » qui doit normalement déclencher l'indignation chez le lecteur éclairé.

Voltaire dans *Candide* (1759) use du même procédé en faisant parler un esclave noir du Surinam : « Quand nous travaillons aux sucreries, et que la meule nous attrape le doigt, on nous coupe la main ; quand nous voulons nous enfuir, on nous coupe la jambe : je me suis trouvé dans les deux cas. C'est à ce prix que vous mangez du sucre en Europe. »

« Ceux dont il s'agit sont noirs depuis les pieds jusqu'à la tête ; et ils ont le nez si écrasé, qu'il est presque impossible de les plaindre. »

Voici l'argument qui révolte le plus les membres de la « minorité visible » lorsque, de nos jours, ils lisent cette phrase. Il leur semble retrouver là le racisme le plus élémentaire, le plus trivial, le plus ignoble dans la bouche d'un homme blanc.

Alors regardons mieux ce qui est écrit.

Déjà, l'expression « ceux dont il s'agit » peut être ressentie comme une négation de l'identité, la non-reconnaissance de l'humanité des Noirs en les camouflant sous une tournure impersonnelle et vague. Mais, en même temps, ne traduit-elle pas aussi l'embarras du défenseur de l'esclavage qui ne peut faire autrement qu'utiliser une périphrase pour nommer l'innommable ?

Entrons dans le cœur de son propos. « depuis les pieds jusqu'à la tête » : existe-t-il une autre possibilité ?



Gravure de Moreau le Jeune illustrant *Candide* (édition des Œuvres complètes de Kehl). 1787.

La moitié du corps ? Seulement jusqu'au cou ? La formulation devient ridicule par elle-même. Enfin la discrimination physique qui repose sur le « nez écrasé » est-elle crédible parce qu'au pays des Bourbons l'appendice nasal resplendit de ses courbes bien proéminentes ? Nous sommes dans le plus grand grotesque.

Attachons-nous enfin à la dernière formulation : « *presque impossible de les plaindre* ». Tout est dans l'atténuation du « *presque* » qui n'a pas grande valeur sémantique face au totalitaire « *impossible* » mais qui dénote, au milieu de tant d'absurde ignominie, une ultime réticence qui remet finalement en cause l'absolu du propos et annule ainsi sa portée.

« *On ne peut se mettre dans l'esprit que Dieu, qui est un être très sage, ait mis une âme, surtout une âme bonne, dans un corps tout noir.* »

Argument religieux massue puisque les papes ont longtemps hésité, à coup de bulles, pour décider si, réellement, oui ou non, les Noirs avaient une âme, donnant ainsi, de facto, la bénédiction tacite de l'Église pour l'organisation de la traite.

Là encore examinons comment l'idée est exprimée. Nous parlons de métaphysique et nous sommes face à un vocabulaire que l'on utiliserait pour déposer un objet dans un récipient : « *On ne peut se mettre dans* » « *ait mis... dans* ». Remarquons aussi l'incise, à deux doigts d'être blasphématoire, puisqu'elle exprime un jugement sur Dieu, en invoquant non pas son « immense sagesse » ou « bien sa « grande bonté » mais une caractéristique humaine quantifiable par un « *très* », contraire à toute la vision théologique de l'esprit suprême, au-delà de toute évaluation humaine.

Enfin le contraste grotesque entre le « *noir* » et l'âme fait évidemment référence à la couleur démoniaque héritée des images médiévales, époque peu prisée au XVIII<sup>e</sup> siècle. Ainsi l'argument théologique ne provient-il que d'une espèce de superstition, peu en accord avec les textes bibliques, ce qui revient, là encore, à lui enlever toute réelle justification religieuse.

« *Il est si naturel de penser que c'est la couleur qui constitue l'essence de l'humanité, que les peuples d'Asie, qui font des eunuques, privent toujours les noirs du rapport qu'ils ont avec nous d'une manière plus marquée.* »

Voici l'argument que les livres scolaires laissent de côté et remplacent par les (...) signe d'une coupure. Dommage, car je trouve qu'il mérite le détour...

Nous commençons sur le ton de la démonstration, une justification d'un argument par un autre. Mais derrière ce vocabulaire si docte, quel est le sens de la proposition ? Expliquer « *l'essence de l'humanité* » par « *la couleur* ». L'essence, si l'on suit la définition du mot, évoque tout ce qui est fondamental, donc profond, enraciné, intime, « essentiel ». Cette égalité entre ces deux notions, l'une intérieure, l'autre purement extérieure, équivaut à donner comme équivalent le contenant et le contenu, la boîte et le cadeau qu'il contient. C'est un pur non-sens en termes de démonstration.

Mais cela n'est rien avec ce qui suit.

On caractérise, d'une incise anodine, « *qui font des eunuques* », les pratiques des « *peuples d'Asie* » (Là aussi il y aurait beaucoup à dire d'une telle généralisation...) envers les Noirs, qui reviennent à les « *priver* » du « *rapport qu'ils ont avec nous* ». Je crains qu'il ne faille ici prendre le mot « *rapport* » dans son sens sexuel et comprendre que l'incise « *qui font des eunuques* » est la traduction littérale de la fin de la phrase : « *d'une manière plus marquée* ».

En somme, on justifie la discrimination épidermique par le fait que les sultans émasculent les Noirs pour en faire leurs « muets du sérail ». Tout y est : l'horrible et l'absurde.

Voilà pourquoi le « Lagarde et Michard », référence scolaire et littéraire, censurait cet argument...

« *On peut juger de la couleur de la peau par celle des cheveux, qui chez les Égyptiens, les meilleurs philosophes du monde, était d'une si grande conséquence, qu'ils faisaient mourir tous les hommes roux qui leur tombaient entre les mains.* »

Cet argument reprend, dans sa forme, le précédent. Il s'appuie sur les autres cultures que celles d'Occident et énonce une égalité justificatrice : la couleur de la peau et celle des cheveux. En somme l'absurde se justifie par encore plus absurde. Mais, en quoi cet argument est-il fallacieux, mis à part notre révolte face aux exécutions des victimes ?

Le clin d'œil de l'auteur survient ici, comme souvent, dans l'incise « *les meilleurs philosophes du monde* ». Citez-moi un philosophe égyptien ? On n'en trouve aucun. Des Grecs, oui, à foison, des Romains, certes, mais la grande civilisation égyptienne n'est nullement reconnue pour ses qualités de réflexion, de conceptualisation et

de métaphysique. Il s'agit d'une pure antiphrase. Par conséquent la justification des pratiques des Égyptiens perd toute sa valeur et l'argument ne tient pas.

« Une preuve que les nègres n'ont pas le sens commun, c'est qu'ils font plus de cas d'un collier de verre que de l'or, qui chez des nations policées, est d'une si grande conséquence ».

C'est peut-être l'argument qui nous convainc le moins, dans la mesure où nous sommes dans une société purement capitaliste fondée sur l'étalon or. Au XXI<sup>e</sup> siècle cette idée que l'on pût avoir d'autres références que l'or est impossible à penser. Mais au XVIII<sup>e</sup> siècle, nous ne sommes qu'aux premiers frémissements du grand capitalisme naissant, l'or peut être encore remplacé par d'autres valeurs, la relativité des cultures existe en termes de signes de richesse. En revanche, l'argument, ici, refuse cette pluralité des valeurs au nom de la supériorité du monde blanc, définissant l'univers en deux, « les nations policées » et les autres, sans doute au plus profond de la barbarie. Le petit clin d'œil de Montesquieu est dans le « d'une si grande conséquence » qui laisse facilement entrevoir tout ce que l'on peut faire « dans les nations policées » pour obtenir de l'or, y compris la guerre, y compris les massacres, y compris la barbarie de l'esclavage.

« Il est impossible que nous supposions que ces gens-là soient des hommes, parce que, si nous les supposions des hommes, on commencerait à croire que nous ne sommes pas nous-mêmes chrétiens. »

Même si l'on n'admet pas que les autres arguments tournent les esclavagistes en dérision, voici celui qui doit emporter les derniers doutes.

Nous sommes dans un syllogisme en trois propositions. *Idee un*, les « Noirs » ne sont pas des hommes. Parce que, *idée deux*, s'ils sont des hommes : conclusion, *idée trois* : nous ne sommes pas chrétiens.

Ce qui est intéressant c'est que nous retrouvons, à nouveau, ici, ce que Voltaire fait dire à son esclave face à Candide : « Les fétiches hollandais qui m'ont converti me disent tous les dimanches que nous sommes tous enfants d'Adam, blancs et noirs. Je ne suis pas généalogiste ; mais si ces prêcheurs disent vrai, nous sommes tous cousins issus de germains. Or vous m'avouerez qu'on ne peut pas en user avec ses parents d'une manière plus horrible » Les deux philosophes placent la religion face à sa contradiction. Les esclaves ont été évangélisés selon les paroles bibliques prônant l'égalité humaine, l'amour du prochain et la charité envers autrui. Or l'esclavage est une inhumanité.

Par conséquent il ne reste que deux solutions : renoncer à l'asservissement d'autrui, ou bien, déclarer que l'esclave n'est pas un homme, donc sans aucune possibilité d'égalité avec ses maîtres, ainsi les valeurs de la chrétienté seront-elles sauvées.

C'est le sens de la fin de l'argument énoncé, avec, en plus, une atténuation du propos, comme souvent chez Montesquieu : « on commencerait à croire », ce qui suppose que le chemin est encore bien long vers la prise de conscience de l'acte inhumain.

« Des petits esprits exagèrent trop l'injustice que l'on fait aux Africains : car, si elle était telle qu'ils le disent, ne serait-il pas venu dans la tête des princes d'Europe, qui font entre eux tant de conventions inutiles, d'en faire une générale en faveur de la miséricorde et de la pitié ? »

Nous en arrivons au dernier argument, une espèce de conclusion de ce texte.

Regardons encore le style de Montesquieu. « Exagérer » est déjà un verbe fort, il est, encore intensifié par le « trop » comme s'il était besoin d'en dire plus que nécessaire, à propos d'une soi-disant « injustice », exprimée par de « petits esprits ». Ici on peut voir un autre effet d'antiphrase, car s'il s'agit d'un esclavagiste qui s'exprime, la petitesse n'est sans doute pas du côté de ceux qui s'opposent à cette abomination, donc, derrière l'expression les « petits esprits » on peut voir tous ceux qui combattent ce fléau, par exemple le clan des philosophes et des Encyclopédistes, flamme ardente des Lumières.

Le reste de l'argument est particulièrement intéressant puisque le problème est soumis aux dirigeants européens. Là encore, nous sombrons dans le ridicule. Il est admis que les conventions passées entre les « princes » sont inutiles, ce que l'histoire a su montrer, lors des interminables guerres du XVIII<sup>e</sup> siècle et des traités de paix continuellement bafoués. Et pourtant on imagine volontiers les têtes couronnées édicter une « convention en faveur de la miséricorde et de la pitié ». Quelle logique à admettre la vanité de leurs accords pour leur en proposer un autre, forcément tout aussi vain que les précédents ? Là encore l'argument tombe de lui-même.

En revanche, ce qui est intéressant et original, c'est de prendre l'idée au pied de la lettre et d'imaginer que les puissances européennes décidassent ensemble de proclamer la fin de l'esclavage. La Révolution Française, quelques décennies plus tard, promulguera son abolition. Ainsi, naît ici l'idée d'une espèce d'entente des États pour instaurer une loi universelle, imaginer que les conventions internationales passassent enfin de « l'inutile » à l'utile.

Dernier argument pour prouver, s'il en est encore besoin, l'inanité de cette fausse apologie.

Quand un auteur du XVIII<sup>e</sup> siècle cherche à démontrer quelque chose, il sait organiser son discours, classer ses arguments et les développer. Ici, l'on cherchera en vain un ordre, une progression. Les arguments s'enchaînent sans aucune suite logique, nous passons du coq à l'âne. C'est tout sauf une démonstration. C'est une anti-démonstration. Sans doute parce qu'il n'y a rien à démontrer, il n'y a pas « à soutenir le droit », l'esclavage est une indéfendable inhumanité.

Voilà ce que l'auteur, dans ce chef d'œuvre de style, cherche à faire comprendre à son lecteur. L'ironie, fil rouge du discours, avec de fréquentes antiphrases, veut rendre ridicule ce que les esclavagistes ont la prétention de vouloir justifier.

Alors pourquoi de nos jours une telle compréhension est-elle aussi difficile ?

Parce que l'ironie exige une connivence, une complicité, culturelle et intellectuelle entre le locuteur et le lecteur. Nos férus des réseaux sociaux sur le Net, dépourvus de cette culture, sont souvent désarmés face aux subtilités et aux nuances d'une langue héritée d'une autre époque.

Parce que l'on va découvrir ce texte sur l'écran comme s'il venait d'être rédigé, parce que nous perdons le recul face aux mots, parce que nous n'avons plus le sens de la perspective, parce que le numérique décontextualise les mots et les images.

C'est une belle chose que le Net, c'est une merveille que de capter sur ces appareils de haute technologie tout l'univers, celui d'aujourd'hui et celui d'hier, mais je crains que leur immédiateté ne perturbât leurs usagers. La mémoire devient actualité, le passé se traite comme un événement récent.

C'est en cela que la nécessité d'un travail important sur l'histoire, sur la définition des contextes d'antan s'avère être une impérieuse et urgente nécessité.

Et c'est pour cela que notre association, en valorisant les images du passé, sait remettre l'histoire dans sa perspective, sait redonner de la profondeur à notre vision du monde.



#### Mémoire du départ...

*La Porte du Non Retour, sur la plage de Ouidah (Bénin)*

Cliché J.-P. Paulhac, 2015.

Monument érigé en 1995 par des artistes béninois avec l'aide de l'UNESCO, sur le site d'un des principaux points de départ des esclaves vers l'Amérique.



#### ... Mémoire de l'arrivée et du retour espéré

*Le Mémorial de l'anse Caffard (commune du Diamant en Martinique).* Droits réservés.

Monument érigé en 1998 pour le 150<sup>e</sup> anniversaire de l'abolition de l'esclavage.

Les 15 statues ont le regard tourné vers l'Afrique.